

BPJEPS AS

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

BPJEPS Animation Sociale Une formation pour agir

Ce diplôme d'état de niveau IV est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles (RNCP 28557).

Code Certif Info N°93227

Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux olympiques
et paralympiques

Diplôme délivré par la Direction Régionale Académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

2024 2025



616h en centre de
formation et entre
780h et 900h en
situation
professionnelle



Lieu :
Limoges (87)



Télécharger le dossier de
candidature sur notre site internet



Objectifs de la formation en Animation Sociale

- Concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire,
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale,
- Encadrer des actions d'animation sociale,
- Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement.
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Contenus de la formation

A l'entrée en formation un positionnement de 3 jours permet d'individualiser le parcours de formation de chaque apprenant. La formation se répartit en 4 Unités Capitalisables

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation,
- Conduire et évaluer un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités d'animation sociale
- Accueillir les publics

UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et les techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale

À qui s'adresse la formation ?

Professionnel.les en poste ou les personnes souhaitant se professionnaliser en tant que :

- Animateur/trice Social(e) relevant du secteur associatif
- Animateur/trice Social(e) relevant du secteur territorial

Quelques exemples : Accueils de loisirs, Accueils de jeunes, Foyers pour différents publics, EHPAD, MAS...

Pré-requis

- Être âgé.e de 18 ans minimum;
- Être titulaire du PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou certificat STT
- Justifier d'une expérience dans l'animation professionnelle ou non professionnelle de 200 heures*
- Avoir trouvé sa structure d'alternance avant l'entrée en formation



*Certains diplômes dispensent de la justification de l'expérience : [Animation Sociale | sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée comprend 616 heures en face à face pédagogique (en centre de formation) et entre 780 et 900 heures en mise en situation professionnelle

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des tests de sélection si le nombre de candidats est supérieur à la capacité maximale d'accueil de l'organisme de formation. La formation se déroulera sous condition d'avoir un minimum et un maximum de 8 à 20 stagiaires

Processus d'entrée en formation

INFORMATION COLLECTIVE

31 Mai 2024

5 Septembre 2024

RÉDACTION

Rédigez une note
de motivation

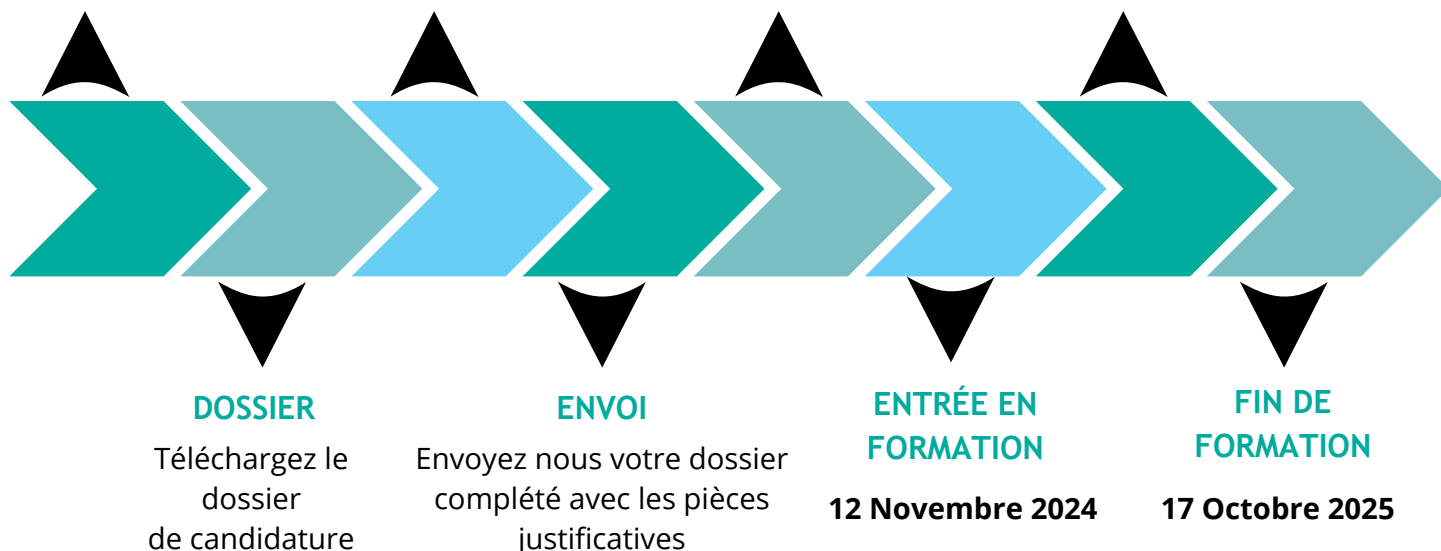
SÉLECTION

Présentez vous
au test de sélection

22 octobre 2024

POSITIONNEMENT

Participez aux trois journées
de positionnement pour
confirmer votre choix



Évaluation

2 épreuves certificatives permettent de valider les 4 UC indépendamment les unes des autres.

Les UC 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEPS. Le diplôme s'obtient par validation des 4 UC.

Epreuves certificatives, dispenses et équivalences : consultable sur notre site et sur

BPJEPS - Le site du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

UC 1 ET UC 2

Le(la) candidat(e) transmet un document personnel écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation sociale dans la structure d'alternance

UC 3 ET UC 4

- Production d'un document écrit. (UC 3) : le(la) candidat(e) présente un cycle d'animation intégré dans un projet au sein de la structure d'alternance
- Mise en situation professionnelle(UC 4) : le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation, en lien avec le projet d'animation présenté, auprès d'un groupe dans sa structure d'alternance

Lieu de formation

Fédération régionale Familles Rurales Nouvelle- Aquitaine, 204, rue François Perrin 87000 Limoges

L'équipe pédagogique

Responsable de formation : **Isabelle GOMES/Pascal LE-GOAPPER**

Une équipe pédagogique pluriprofessionnelle ainsi que des partenaires interviendront toute la durée de formation afin d'apporter des connaissances et une expertise dans des champs d'interventions différents

Moyens et méthodes pédagogiques

L'organisme de formation dispose :

- D'une salle plénière et d'espaces collaboratifs tout équipés (tables, chaises, tableau blanc, paperboard)
- D'une bibliothèque disposant de ressources : documentaires, jeux...
- D'un vidéoprojecteur
- Matériel informatique
- Un accès WIFI

Au cours de la formation, les stagiaires auront à disposition les supports de formation : déroulés, fiches synthétiques des contenus, bibliographie, ressources complémentaires

Au cours des regroupements en centre de formation, les stagiaires pourront être amenés à se rendre dans des structures spécialisées (ACM, IME, EHPAD, foyer de vie, etc.)

Au moins deux visites de structure et trois rendez-vous sont programmés en présentiel ou en distanciel avec les tuteurs(trices) par l'organisme de formation

Accueil de personnes en situation de handicap et/ou présentant des besoins spécifiques

La Fédération de Nouvelle Aquitaine a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. Un temps d'échanges permettant de définir les besoins d'adaptation spécifiques sera réalisé en amont de la formation entre le/la stagiaire, le référent handicap, le/la coordinateur/trice de formation et tous partenaires indispensables afin d'élaborer un plan d'action si nécessaire pour accompagner de la personne de manière la plus adaptée.



Contacts :

- Référent handicap Familles Rurales pour les stagiaires: pascal.le-goapper@famillesrurales.org
- Référente handicap du CFA SANA pour les apprentis: sabine.antunes@cfasana.fr

Débouchés

Cette formation conduit aux métiers de :

- Animateur-trice socio-éducatif-tive
- Animateur-trice de quartier
- Animateur-trice sociale
- Animateur-trice de quartier
- Animateur-trice socioculturelle
- Animateur-trice en EHPAD
- Médiateur-trice
- Animateur-trice

Tarifs et financements

7392 € pour un parcours complet soit 12€ /h

Frais d'inscription : 40 euros (Frais non remboursables)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle suivant le statut du candidat

Salarié(e) : Renseignez vous auprès de votre structure

Apprenti(e) : Contactez le CFA SANA contact@cfasana.fr

Demandeur.deuse d'emploi : Prise en charge dans le cadre du PRF (Plan Régional de Formation Nouvelle Aquitaine) conditionnée au renouvellement du dispositif. Renseignez vous auprès de votre conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, PLIE, Cap Emploi) ou candidatez directement sur : www.cmaformation-na.fr/

Informations/contacts

ADMINISTRATIF

PEDAGOGIQUE



M.LAPLANA

I.GOMES/P.LE-GOAPPER



05 56 51 93 65

07 82 73 57 06



<https://nouvelle-aquitaine.famillesrurales.org/>



fr.nouvelle-aquitaine@famillesrurales.org



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



**Vous avez des questions ?
Inscrivez vous à l'une de nos
réunions d'information:**

- 31 mai 2024
- 05 septembre 2024